RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Grand Est

# ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT MARCEL

## Conclusion sanitaire

**2025**

L'eau distribuée a présenté une qualité bactériologique dégradée. L'eau distribuée a présenté des concentrations en nitrates dépassant la limite de qualité. Sa consommation a été déconseillée aux femmes enceintes et nourrissons. L'eau distribuée a présenté des concentrations en pesticides dépassant la limite de qualité, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité ont été menées : une interconnexion a été réalisée en mai 2025 avec la commune de CLAVY, l'eau distribuée depuis est de bonne qualité.

## Indicateur global de qualité

**D**

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : B

## Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : SOURCE DU BOIS BOSSART, SOURCE DU VILLAGE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 320 personnes sur 1 commune (SAINT-MARCEL). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE SAINT-MARCEL ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE SAINT-MARCEL » qui assure l'exploitation du réseau.

## Quelques conseils

**ENTRETIEN**
Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

**TEMPÉRATURE**
Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

**PLOMB**
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**CHLORE**
Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

## Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **20/07/2026**

UDI **008000819**

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### BACTÉRIOLOGIE — D — Mauvaise qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **83 %**
Valeur maxi : **11 n/100 ml**

### NITRATES — C — Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **19**
Valeur moyenne : **31,7 mg/L**
Valeur maxi : **52,5 mg/L**

### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — B — Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **5**
Conformité : **80 %**
Nombre de substances recherchées : **196**
Valeur maxi : **0,213 microgramme/L (atrazine déséthyl déisopropyl)**
Substance(s) non conforme(s) : **atrazine déséthyl ; atrazine déséthyl déisopropyl ; total des pesticides analysés**

### FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 mg/L**
Valeur maxi : **0 mg/L**

### SOMME DE 20 PFAS — A — Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,000141 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,001 microgramme/L**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **25,5 °f**
Valeur maxi : **28,8 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1

ARS GRAND EST - ARS GRAND EST Délégation des Ardennes - 18 avenue François Mitterrand - CS 90717 - 08013 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX
www.grand-est.ars.sante.fr 03 24 59 72 27 ars-grandest-dt08-pepss@ars.sante.fr